

Journée de prospective « Métropolisation » 8 juillet 2002

Intervention de Franck Tannery

Bonjour. Paul Boino a présenté en quoi la métropolisation est une forme nouvelle de développement pour les villes qui diffère de l'urbanisation classique. Forts de cet acquis, interrogeons-nous sur les formes et défis possibles pour le développement métropolitain lyonnais. Trois questions : tout d'abord, comment situer la métropole lyonnaise dans le concert des métropoles européennes et dans la hiérarchie des métropoles européennes ? Ensuite, quelles sont les formules, les modes de stratégie de développement possibles pour les métropoles ? Et en l'occurrence, quelles sont les alternatives qui se présentent à Lyon ? Enfin, quels sont les leviers possibles pour renforcer ce développement métropolitain ? Si l'on regarde l'ensemble des villes européennes, à part Copenhague et Lisbonne, toutes les métropoles politiques devancent Lyon en termes de création de richesse. Dès lors, disposer de fonctions politiques comme le Parlement, les instances de régulation économique, politique, sociale, les services ministériels et administratifs, donnent un réel poids à une métropole. Lyon est bien sûr aussi devancé par des métropoles à la dynamique économique particulièrement marquée et forte. Mais là, deux remarques pour introduire les réflexions : même si les chiffres tirés d'Eurostat mériteraient d'être maniés avec précautions en termes de PIB par métropole, on peut constater deux choses ; d'une part, on fait souvent le parallèle entre la France et la Grande-Bretagne en matière de concentration des richesses dans les deux métropoles capitales que sont Londres et Paris. Or, que constate-t-on ? Qu'en Grande-Bretagne, deux villes devancent Lyon, à savoir Manchester et Birmingham. D'autre part, l'écart entre Turin et Lyon est plus important en termes de création de richesses et de PIB par habitant, qu'entre Lyon et Marseille. Lyon-Turin, il y a un écart de 16 milliards d'euros de PIB ; Marseille-Lyon, il n'y a qu'un écart de 8 milliards. La dynamique de certaines métropoles provient par ailleurs de leur capitale symbolique ; c'est le cas aujourd'hui de Francfort avec le siège de la B.C.E., de Londres, dans le domaine des activités de création, de Bruxelles, avec l'union européenne, de Rome, Barcelone ou Athènes avec leurs patrimoines culturels et historiques. Cette dynamique symbolique nous invite à élargir notre regard. En effet, la situation de la métropole lyonnaise pourrait être rapidement modifiée, à

plus ou moins brève échéance, après l'élargissement de l'Europe. Des métropoles comme Prague, Varsovie, ou Budapest, bénéficient d'un potentiel, en partie équivalent au potentiel dont bénéficiait hier Barcelone. Dès lors, la métropole lyonnaise apparaît comme une métropole entre deux tailles, qui se trouve dans un moment charnière où il lui faut parvenir à dépasser certains seuils pour rester dans le groupe des métropoles européennes qui comptent. Le renforcement de la métropole lyonnaise dépendra de l'existence d'une dynamique régionale, élargie, permettant d'exploiter sur une base territoriale et spatiale, plus grande que son seul territoire de base, des compétences complémentaires. La réalisation de ce maillage reste en partie à faire car le potentiel, lui, existe puisque le réseau des villes de Rhône-Alpes représente près de 130 000 emplois métropolitains. Cette question renvoie au sujet de la troisième table ronde. L'un des freins clés pour la métropole lyonnaise pourrait être l'une de ses faiblesses en terme d'image et de notoriété. Les fiches du dossier qui vous ont été remis sont très intéressantes sur ce sujet et soulignent que les musées lyonnais sont finalement peu fréquentés comparés aux musées de Barcelone, de Turin ou de Birmingham, que le tourisme urbain n'est pas si important que ça à Lyon, et enfin, l'analyse des articles de grands journaux étrangers comme le New York Times, montrent que la métropole marseillaise est souvent mieux traitée ou couverte que Lyon. Enfin, des métropoles économiques comme Turin, disposent de capacité d'investissements privés et publics qui pourraient leur permettre de rebondir ou d'amplifier leur trajectoire. Cette remarque invite à s'interroger sur les différentes formules de développement possible. On oppose classiquement deux modes de métropolisation : une métropole spécialiste à une métropole généraliste. Les métropoles spécialistes bénéficient d'un pôle dominant de spécialisation, ce qui se retrouve dans leurs publications scientifiques par exemple ; se sont des villes comme Toulouse ou Grenoble, Birmingham, c'est le pôle britannique en matière de salons professionnels enfin, Francfort, c'est la nouvelle ville européenne en matière financière. Face à ces villes et à ces modes de développement spécialisé, on envisage la métropole généraliste, dont la dynamique résulte d'un niveau d'excellence dans une multitude, voire dans toutes les activités économiques. Seulement, une troisième forme de métropole est apparue à la suite de la mondialisation de l'économie et des échanges : la métropole multi-spécialiste. Le développement, là, repose sur une pluralité de pôles de spécialisation locale. Chaque pôle bénéficie d'un réel niveau d'excellence par rapport à celui d'autre métropole. Paul Boino vient de parler du cas de Montréal en matière des biotechnologies et du multimédia ; on pourrait penser aussi, plus proche de chez nous, à Genève en matière d'organisation internationale et des finances. C'est aussi Stockholm dans

les Telecom, l'électronique et l'aéronautique. La dynamique de cette forme de métropole multi-spécialiste est entretenue par un ensemble d'équipements et de fonctions métropolitaines. Ces équipements, et c'est là la difficulté de l'analyse, ne constituent pas pour autant de réels pôles de spécialisation. Ce sont juste, si j'ose dire, des supports indispensables à l'entretien de la dynamique de ce type de métropole. Forts de ce repérage de ces trois formules, la question est de savoir où finalement se situe Lyon. Clairement, il ne s'agit pas d'une métropole spécialiste. Les indicateurs sur l'innovation donnés dans les fiches le montrent bien. Il y a une pluralité de domaines d'innovation et de spécialisation économique, bien au-delà des deux seuls qui existent soit à Toulouse, soit à Grenoble. Le débat concerne donc le choix d'une stratégie entre les deux autres formules. Même si certains peuvent estimer que les choix ont été arrêtés, il est toujours utile de revenir sur les termes du débat pour clarifier les défis et les enjeux, aussi pour s'assurer que la stratégie choisie reste toujours d'actualité. À défaut, il y a un risque de commettre des erreurs stratégiques majeures dans les investissements. Première possibilité en termes de lecture de la dynamique métropolitaine actuelle à Lyon : Lyon serait une métropole généraliste, en raison de la diversité de ses activités et de l'absence de réels pôles de spécialisation. Là aussi, en lisant les données sur l'innovation, fournies dans le document, une telle lecture est possible. La viabilité de cette stratégie dépend de la capacité des acteurs publics et privés de la métropole à réellement investir alors dans tous les secteurs d'activité. Un risque majeure cette formule de développement : si la politique publique est privée d'investissement, a trop tendance à maintenir les équilibres passés, à essayer de saupoudrer les investissements auprès de tous les acteurs de la métropole. Dans ce cas-là, le potentiel local risque d'être insuffisamment renouvelé par rapport à celui d'autres métropoles qui concentreraient leurs efforts uniquement sur certains pôles. Prenons un exemple : la métropole lyonnaise, en se jugeant généraliste, considère qu'elle doit être une place forte du secteur des salons professionnels. Pour être viable, cette option nécessite que les investissements effectués ne soient pas inférieurs à ce que pourrait faire une métropole comme Cannes, si elle décidait de doubler et de faire un second palais des festivals. Auquel cas les investissements de Lyon seraient trop inférieurs à celui de Cannes et donc l'écart stratégique entre Lyon et Cannes s'agrandirait, mais pas du tout au profit de la métropole généraliste. Il serait aussi possible de considérer que la métropole lyonnaise suit une stratégie de métropole multi-spécialiste. Elle affirme alors l'existence et le déploiement de quelques pôles de spécialisation locale. Pour renforcer l'excellence de ces pôles, les investissements se concentrent sur eux et sur le développement des fonctions

métropolitaines pour favoriser le rayonnement de ces pôles de spécialisation. Le principal défi alors de ce choix est un manque de décision sur les pôles de spécialisation que l'on souhaite privilégier, ce qui entraîne une faiblesse en termes de lisibilité, d'image et de notoriété de la métropole. Ce défi résulte notamment d'une difficulté à comprendre ce qu'est justement la particularité d'une métropole multi-spécialiste, en confondant trop la variété des activités métropolitaines et l'existence d'un certain nombre de pôles de spécialisation mais pas innombrables...

Face B

... sur les pôles de spécialisation que l'on souhaite privilégier, ce qui entraîne une faiblesse en termes de lisibilité, d'image et de notoriété de la métropole. Ce défi résulte notamment d'une difficulté à comprendre ce qu'est justement la particularité d'une métropole multi-spécialiste, en confondant trop la variété des activités métropolitaines et l'existence d'un certain nombre de pôles de spécialisation mais pas innombrables. Par ailleurs, un risque guette cette formule stratégique de développement : une métropole multi-spécialiste affronte en effet un risque de vulnérabilité lorsque le potentiel des pôles de spécialisation sur lesquels elle a arrêté ses choix et ses investissements, s'avère moins favorable ou plus difficile à réaliser qu'escompté. Dans ce cas-là, elle se retrouve directement en concurrence avec des métropoles spécialistes ou multi-spécialistes dont les investissements ont été plus efficaces sur ces mêmes pôles de spécialisation. Je pense qu'on aurait intérêt à Lyon à étudier en profondeur la dynamique actuelle de Montréal : jeux multimédias et biotechnologies ; si les investissements sont plus efficaces là-bas, comment s'articuler avec Montréal et quelle place pour Lyon ? Par ailleurs, cette métropole multi-spécialiste, si ses pôles ne se développent pas comme prévu, risque de perdre face aux métropoles généralistes, dont la densité d'activité compense les contre-performances de certains pôles d'activité. Si, régulièrement, la formule stratégique de développement, les choix doivent être affirmés, rappelés, pour servir de repères à l'action, mais aussi pour s'assurer de leur robustesse, il existe quatre principes et leviers communs aux trois formules de développement. Premièrement, il s'agit de faire évoluer en profondeur les représentations, car la dynamique métropolitaine provient en fait peu davantage en termes de coût. L'enjeu, c'est innovation, la concentration et la polarisation d'activités de qualité dans ces métropoles. Les dirigeants d'entreprises insistent

sur cet aspect lorsqu'ils font du coût de la main-d'œuvre un facteur de localisation secondaire par rapport à la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée qui, elle, coûte plus cher, notamment les chercheurs. Deuxièmement, il s'agit de parvenir à une intensification, à une accélération des flux économiques qui entretiennent et renforcent la dynamique métropolitaine. En la matière, il existe une certaine faiblesse de la métropole lyonnaise, en termes de tourisme urbain, de fréquentation des musées, et de trafic aérien parmi d'autres. Troisièmement, la dynamique métropolitaine s'enrichit d'une fertilisation croisée entre tous les acteurs pour continuellement développer des innovations technologiques, sociales, et organisationnelles. À ce titre, la moins bonne participation des laboratoires lyonnais au programme européen de recherche par rapport à ceux de Turin, n'est pas un signe très positif. Enfin, la dynamique métropolitaine opère pleinement lorsque les pôles de spécialisation locale disposent de toutes les fonctions requises en termes de formation spécialisée, d'équipement urbain, de capacité de régularisation, ou de lobbying dans les instances nationales et internationales. Les tables rondes de la journée permettront de réfléchir sur la situation de la métropole, au regard de ces quatre leviers.